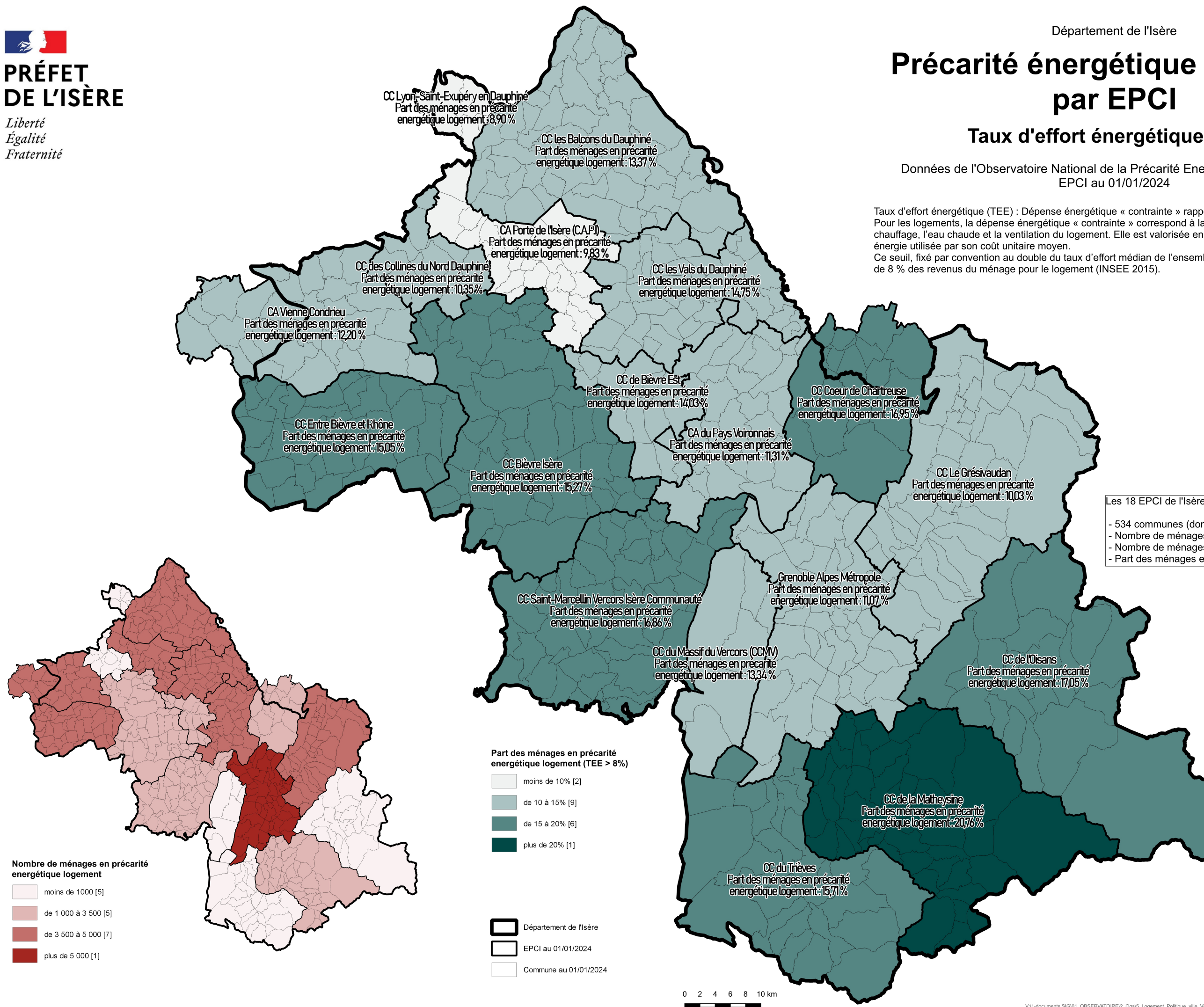


Précarité énergétique logement par EPCI

Taux d'effort énergétique (TEE)

Données de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) 2018
 EPCI au 01/01/2024

Taux d'effort énergétique (TEE) : Dépense énergétique « contrainte » rapportée aux ressources du ménage. Pour les logements, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la consommation d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude et la ventilation du logement. Elle est valorisée en multipliant la quantité de chaque énergie utilisée par son coût unitaire moyen. Ce seuil, fixé par convention au double du taux d'effort médian de l'ensemble de la population, est de 8 % des revenus du ménage pour le logement (INSEE 2015).



Les 18 EPCI de l'Isère




- 534 communes (dont 22 hors Isère)
- Nombre de ménages : 558 576
- Nombre de ménages en précarité énergétique logement : 67 935
- Part des ménages en précarité logement : 12.16%

Nombre de ménages en précarité énergétique logement

- moins de 1000 [5]
- de 1 000 à 3 500 [5]
- de 3 500 à 5 000 [7]
- plus de 5 000 [1]

Part des ménages en précarité énergétique logement (TEE > 8%)

- moins de 10% [2]
- de 10 à 15% [9]
- de 15 à 20% [6]
- plus de 20% [1]

 Département de l'Isère
 EPCI au 01/01/2024
 Commune au 01/01/2024

0 2 4 6 8 10 km